

## COMPTE RENDU - CTL du 10/12/2013 et POINT SUR LA DEMARCHE STRATEGIQUE

*Les représentants FO DGFIP 85 pour ce CTL : Sébastien BENARD, Samuel CHRISTINE, Frédéric FAUCHARD,  
Sébastien LIEVRE, Marcel NAVARRO et Philippe VALOT*

Suite à notre déclaration liminaire qui évoquait principalement les conséquences désastreuses de la démarche stratégique sur l'ensemble des services de la DGFIP, le danger pesant sur le réseau rural des trésoreries et les regroupements programmés de missions fiscales, la direction a tenté de nous expliquer que nous étions contre le « progrès », que nous ne pouvions pas refuser de vivre dans notre temps (que nous n'étions plus en 1918), etc... sans jamais apporter de réponses concrètes face aux difficultés que nous avons pu évoquer. Nous développerons tous ces éléments dans ce tract...

***Vous trouverez l'intégralité de notre déclaration liminaire sur notre site internet, ainsi que différents documents relatifs aux points abordés dans ce comité.***

Tout d'abord, concernant les **16 emplois supprimés en 2014, pour rappel 1 AFIPA + 1 IP + 3 A + 2 B + 9 C**, il nous faudra attendre le jeudi 9 janvier pour connaître la liste des services directement impactés vraisemblablement dans les 2 filières. Il ne nous a rien été possible de savoir sur ce point crucial, nous avons pourtant longuement insisté auprès du Directeur pour qu'il nous dise à minima quelles seraient les missions impactées. Malheureusement, le dialogue social ayant ses limites, nous n'avons rien pu savoir ! Seul point de détail, la direction acte déjà le principe de nouvelles suppressions d'emplois pour 2015 puisque le CTL relatif à ce point figure déjà dans le planning prévisionnel des CTL 2015... C'est dire toute la considération faite aux personnels et à leurs représentants sur ce sujet plus que délicat...

Concernant les **ponts naturels 2014**, la direction nous a précisé qu'à priori, 3 ponts seraient accordés sur les 5 possibles, les dates restant à définir, nous en serons informés en début d'année. Nous lui avons rappelé qu'il était urgent de connaître ces ponts, notamment ceux du mois de mai (3 possibilités au mois de mai), afin que les collègues puissent en tenir compte dans les plannings de congé. Nous vous tiendrons informés.

Le bilan de la **campagne d'évaluation 2013** fait ressortir les éléments suivants :

Globalement, la répartition des bonifications d'avancement a été faite de manière méthodique, 20% des agents de tout grade ont obtenu 2 mois de bonification, 50% ont obtenu 1 mois et les 30% restants n'ont rien obtenu. La disparition de la bonification de 3 mois a permis de valoriser d' 1 mois 20% d'agents en plus par rapport à l'ancien système dans lequel pour rappel 50% des agents n'obtenaient rien, au lieu de 30% cette année. Le volume global de mois distribué est donc toujours le même.

Seule bonne nouvelle de ce comité technique, 5 contractuels travaillant depuis des années pour la DDFIP de Vendée vont pouvoir être titularisés comme agents techniques.

Il ressort du bilan 2013 des actions **CHS-CT** que tous les crédits ont été utilisés (112 000,00 €).

Nous profitons que ce point soit abordé pour signaler notre inquiétude à la direction sur le recensement en cours du DUERP, il ressort des travaux que **500 lignes sur 1400 recensées concernent les risques psychosociaux**. La meilleure des préventions selon nous serait de s'attaquer à la racine du problème en stoppant immédiatement les suppressions d'emplois et toutes les réorganisations mises en œuvre pour absorber ces emplois supprimés, la démarche stratégique étant d'après nous un outil dangereux pour l'avenir de nos missions et de nos emplois.

A ce stade des travaux sur le DUERP, nous obtenons toujours les mêmes réponses décevantes de la direction lorsque nous évoquons les risques psychosociaux... Les seules réponses que nous obtenons sont le tableau de bord de veille sociale l'an dernier et cette année le fameux baromètre social !!! Vous avez d'ailleurs du recevoir ce mail vous invitant à répondre à cette enquête IPSOS... Mais avons-nous réellement besoin de cette nouvelle enquête pour savoir ce qu'il se passe réellement dans les services ? Depuis une dizaine d'années, nous faisons tous le constat que les conditions de travail se dégradent du fait des suppressions massives d'emplois dans tous les services. Et puis point de détail, combien coûte donc cette enquête qui n'apportera rien de concret dans la vie des agents ?

**Afin d'illustrer les difficultés que rencontrent tous les agents dans l'exercice de leurs missions, nous avons volontairement évoqué des cas concrets afin de savoir quelles réponses la direction pouvait y apporter pour améliorer ces situations,. Ces difficultés, ce sont les agents eux-mêmes, qui lors de nos déplacements, nous en ont fait part :**

**Pour les trésoreries**, nous avons pris l'exemple de La Moche Achard où l'activité ne cesse de croître sans que le nombre d'emplois n'augmente : mise en recouvrement d'un nouveau rôle d'ordures ménagères de 8000 articles avec un paiement en 2 échéances donc 16000 articles à gérer par le service, création d'une régie piscine avec l'ouverture d'un nouvel espace aquatique à La Mothe Achard (suivi de la régie, gestion des valeurs inactives : billetterie, cartes d'abonnement, etc...), mais aussi la facturation des transports scolaires désormais prise en charge par la communauté de communes avec presque 1000 familles concernées. Nous demandons donc précisément à la direction quelles solutions elle propose au trésorier et à son

équipe pour faire face à ces nouvelles charges sans effectifs supplémentaires ? Les seules réponses que nous obtenons sont des réponses techniques : tarification simplifiée et adaptée pour la piscine, paiement par talon optique des ordures ménagères afin que ce ne soit pas la trésorerie qui encaisse les chèques mais plutôt les centres d'encaissement. Sans nier ces solutions techniques, elles ne pourront que très partiellement atténuer ces nouvelles charges...

Beaucoup de trésoreries sont actuellement confrontées à l'augmentation de leur charge de travail, les équipes s'usent et s'épuisent au quotidien pour accomplir leurs missions de service public.

Nous revenons également sur le courrier que notre section syndicale vient d'adresser aux élus locaux et à Ouest France afin de les prévenir des risques auxquels notre administration est exposée avec la démarche stratégique. Si celle-ci est réellement mise en application, le recouvrement des trésoreries mixtes sera très prochainement transféré sur les SIP et les emplois correspondants supprimés des services. C'est également le transfert à moyen terme de la gestion hospitalière sur une seule trésorerie spécialisée qui est évoqué même si d'après Mr Mougin, il faudra d'abord surmonter différents problèmes techniques avant que cela ne soit possible... Le transfert des procédures collectives au PRS est déjà acté pour 09/2014. La direction générale demande également aux directions départementales d'élaborer un diagnostic de l'état du réseau pour le 31/03/2014... C'est aussi une question d'économie budgétaire de réduire les loyers et donc le nombre de trésoreries implantées, sans parler de la réforme actuelle des cantons qui pourrait redessiner nos implantations..

Une fois toutes ces mesures appliquées, il nous est difficile de croire aujourd'hui que de nombreuses trésoreries ne se trouveront pas en situation d'être définitivement supprimées. Et avec le transfert du recouvrement puis de la gestion hospitalière, ce ne sont pas seulement les 10 trésoreries de moins de 5 agents qui se retrouvent fragilisées mais toutes celles à 6 ou 7 agents..

Nous avons demandé au directeur si ce plan triennal (le fameux diagnostic) nous sera communiqué pour information au nom du dialogue social, nous n'avons obtenu aucune réponse.

**Le courrier de FO, l'article de Ouest France avec les explications de Mr Ceres sont en ligne sur notre site internet.**

**Pour les SIP**, nous évoquons la **situation des secteurs d'assiette** en évoquant 2 d'entre eux.

Des agents d'un secteur d'assiette de Fontenay le Comte ont rédigé un petit résumé du ressenti général du secteur : après avoir expliqué en détail la vie de leur secteur dans le but de démontrer objectivement qu'il n'existe aucun moment « creux » dans l'année, les agents concluent leur message de la manière suivante : *« Le ressenti général se conclut par un ras le bol, une usure continue, un manque croissant de confiance envers la hiérarchie et de reconnaissance pour les conditions parfois bien lourdes et difficiles. Les agents ont le sentiment d'un manque de respect voir même de mépris »*

Pour la direction, il ne s'agit là que de la description de la vie d'un secteur d'assiette mais pour nous il s'agit surtout d'un constat désastreux dans lequel ces services se trouvent aujourd'hui. De plus, nous venons d'apprendre que le scannage des 2042 serait généralisé en 2015... Quelles conséquences pour ces services ? Nouveaux regroupements ? Nouvelles suppressions d'emplois ? Transfert des agents ? Toutes ces questions pèsent sur chacun d'entre nous et expliquent pour la plupart la montée des inquiétudes qui ressortent par ailleurs dans le DUERP au travers des risques psychosociaux et organisationnelles...

Pour les Herbiers, nous demandons des explications concernant un secteur d'assiette pour lequel le poste de cadre B n'est pas pourvu depuis plusieurs années. La direction, semblant découvrir le problème, s'est engagée à nous répondre sur ce point très rapidement.

Nous évoquons ensuite les **CDIF** qui depuis quelques mois doivent faire face à la **révision des valeurs locatives des locaux professionnels**. Comme à son habitude, la direction générale met en œuvre de grandes réformes sans pour autant donner les moyens humains et techniques aux directions locales pour y faire face et c'est même le contraire, puisque des emplois continuent toujours et encore à être supprimés. Ce sont donc les services avec le soutien des EDRA et de la direction qui doivent assumer cette révision en/ plus de leurs tâches quotidiennes. La direction avoue cependant qu'il appartient aux chefs de services de prioriser les missions lorsque les services doivent faire face à un surcroît d'activité... Serait-ce là un aveu que nous manquons de bras dans les services ?

Nous évoquons aussi les **services recouvrement des SIP** qui voient leurs masses de travail augmenter, la part du contentieux augmentant avec la crise économique. Là encore nous prenons un exemple précis : la situation du service recouvrement du SIP de Luçon, dans lequel travaille actuellement une équipe de 4 personnes (1 cadre et 3 agents). 2 des 3 agents devraient partir en retraite l'an prochain, les emplois implantés sur ce service ne sont que de 2 agents, le premier retraité ne sera donc pas remplacé puisque son emploi n'existe déjà plus. Comment ce service va donc pouvoir faire face à ces missions en perdant la moitié de ses effectifs ? Si la direction n'anticipe pas le deuxième départ en retraite programmé fin 2014 lors du prochain mouvement de mutation du 01/09/2013, ce deuxième emploi demeurera vacant jusqu'au mouvement suivant un an plus tard... C'est aussi une des raisons pour laquelle notre syndicat revendique 2 mouvements de mutation, d'un part pour augmenter les possibilités de mutation des collègues et d'autre part pour éviter de laisser trop longtemps des services en sous-effectif. Sur cette problématique précise, la seule réponse que nous avons obtenu du directeur est un « oui, oui... », autant dire qu'ils n'ont pas de solutions précises à proposer et comme d'habitude, nous supposons que les équipes de renfort seront sollicitées afin d'aller colmater les brèches !

Concernant **les autres services et les services de direction**, la démarche stratégique propose notamment de regrouper sur des sites spécialisés, régionaux ou non, certaines missions. Les services de dépense ont déjà été régionalisés, c'est désormais l'activité des services Caisse des Dépôts qui est transférée sur 5 sites (Rouen pour la Vendée), la régionalisation des missions relatives à la formation professionnelle et aux ressources humaines est aussi souvent évoquée... la fusion des SIE présents sur un même site est aussi à l'étude.

#### **FORCE OUVRIERE revendique :**

- \* **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable,**
- \* **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- \* **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail.**

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>**